

La cavalcade d'Ayma Riondet (1632-1685)

Livret de Colette GERÔME

ACTE 1 A SAMOËNS

Scène 1 Le marché à Samoëns, le mercredi 18 juillet 1684

Sur le marché de Samoëns, la grenette avec le marché aux grains (peu de marchandises, les moissons venant à peine de commencer), les bancs des paysans avec les haricots et pois, quelques œufs et volailles, et les bancs des marchands étrangers (forains) avec des produits qu'on ne fabrique pas à Samoëns comme la boissellerie des Bauges, la taillanderie, les tissus rares et les dentelles fines ... Il y a aussi un charlatan vendeur de baume miracle et un colporteur marchand d'images et d'almanachs. Les forains s'installent dans la fraîcheur du matin

Le marché s'anime alors que le soleil se lève derrière la montagne. Tout le monde se réjouit car il fait beau : un chœur unanime célèbre les premiers rayons du soleil qui réchauffe la place.

Un chœur de femmes :

Soleil, soleil, quel plaisir de sentir tes rayons,
Qui réchauffent Samoëns, ses rues et ses maisons.
Faisons le plein aujourd'hui de ta chaleur
Qui sait ce que nous réserve demain ?

Chantons le bonheur d'une journée pleine de douceur,
Qu'elle nous fasse oublier l'hiver
Et les années de misère
Où l'on travaillait dur et dans la peur
De semer le blé en vain.
Merci de nous apporter le réconfort
De ta présence, puisses-tu nous accompagner
Chaque jour dans nos efforts
Et nous apporter prospérité.

Soleil, soleil, quel plaisir de sentir tes rayons,
Qui réchauffent Samoëns, ses rues et ses maisons.
Faisons le plein aujourd'hui de ta chaleur
Qui sait ce que nous réserve demain ?

Lorsque les prés ondoient sous le vent du matin
Que les vaches prennent le chemin
De l'alpage en gambadant !
C'est le temps de faire les foins,
Sans arrêt du matin jusqu'au soir.
Nous engrangeons l'herbe odorante
Ramassée dans la plaine et sur les versants.
Les fenils seront pleins.
Soleil nous t'en remercions sans fin.

Soleil, soleil, quel plaisir de sentir tes rayons,
Qui réchauffent Samoëns, ses rues et ses maisons.
Faisons le plein aujourd'hui de ta chaleur
Qui sait ce que nous réserve demain ?

Après avoir célébré le soleil, chacun reprend le cours de ses affaires alors qu'arrive un autre forain tirant une remorque légère, c'est le magnin qui lance son appel.

Le magnin :

Le magnin va passer
N'avez-vous rien à raccommoder ?
Des marmites cassées
Et des couvercles fêlés ?

En l'entendant les Baujus vantent leurs marchandises, si bien que personne ne remarque les deux mendiants s'avançant discrètement sur la place, une femme d'un âge indéfini et un adolescent qui boîtent alors que les artisans des Bauges répondent au magnin.

Les artisans des Bauges :

Sé n'y ê pas d'plâne
Que l'blanc di zu me sâgne
Que la piau du cu vo revarsasse
Jusque su los épâles
Equ'vos ussâ les orlyès
As'longa qu'çlé d'm n'âne
Sé n'y ê pas d'plâne
D'veritable plâne !

Scène 2 : Ayma et Joseph apparaissent sur le marché

Deux ombres grises se faufilent et s'assoient à l'écart. La plus grande tire de la besace qu'elle porte en bandoulière un morceau de pain pour le partager avec la plus petite.

Mon Zozet, nous voici revenus au pays, sans rien d'autre dans le sac que quelques quignons de pain sec pour manger, sans argent dans les poches. Notre maison, pas la peine de la chercher. Je suis sûre qu'elle a été brûlée. C'est certain qu'elle n'existe plus. Peut-être qu'il nous restera quelques cousins pour nous héberger, nous donner le gîte et le pain. De leur aide, on aura bien besoin, sinon que deviendrons-nous ? Tu te demandes pourquoi nous revenons dans ce pays qui ne nous aime pas. Que veux-tu que je te réponde, sinon que je ne sais pas. Peut-être que je ne peux vivre ailleurs qu'entre le tilleul et le Criou !

Les mendiants se lèvent et s'approchent d'un groupe de Septimontaines qui écoutent un colporteur. Le garçon demande l'aumône à l'une d'entre elle.

Joseph :

J'ai marché sur les routes,
Couché dedans les bois,
Et pour casser la croûte,
Je n'ai pas de quoi !

Une femme à la voix forte lui répond, d'autres ensuite se joignent à elle pour se débarrasser des mendiants qu'elles considèrent comme des paresseux.

1^{ère} femme : - Et si tu travaillais tu n'aurais pas besoin de mendier ton pain.

2^{ème} femme : - Tu es jeune.

1^{ère} femme : - Faut pas avoir peur de salir tes mains.

3^{ème} femme : - Ainsi tu gagneras ton pain d'aujourd'hui et celui de demain.

Refrain : - Et comme tu feras, tu auras.

2^{ème} femme : - Voilà qui est bien dit, on espère que tu as compris.

3^{ème} femme : - Si ce n'est pas le cas, on te le redit encore une fois.

1^{ère} femme : - Et si tu travaillais, tu n'aurais pas besoin de mendier ton pain.

3^{ème} femme : - Ainsi tu gagneras ton pain d'aujourd'hui à en avoir trop.

Refrain : - Et comme tu feras, tu auras.

1^{ère} femme : - Tu es jeune. Faut pas avoir peur de te casser le dos.

2^{ème} femme : - Quand on s'use les mains.

3^{ème} femme : - On ne le fait jamais en vain.

2^{ème} femme : - On gagne son pain sans voler son voisin.

Heureusement pour les mendiants, l'attention des femmes est détournée par les enfants. Ils chantent une comptine que le colporteur leur apprend. Elles la reprennent avec eux.

Le colporteur et les enfants :

Passe la livrette, passe la caquette
Cé l'a viu (*le pouce*)
Cé l'a tuia (*l'index*)
Cé l'a couère (*majeur*)
Cé l'a m'gia (*annulaire*)
Poi l'p'tiou (*l'auriculaire*) qué té darri le bosson
N'a ren z'u du tôt, du tôt.

Le colporteur, les femmes et les enfants :

Passe la livrette, passe la caquette
Cé l'a viu
Cé l'a tuia
Cé l'a couère
Cé l'a m'gia
Poi l'p'tiou qué té darri le bosson
N'a ren z'u du tôt, du tôt.

Scène 3 : au cabaret

Pendant ce temps, les mendiants se sont déplacés vers un autre groupe d'hommes attablés au cabaret et le jeune garçon essaie de demander l'aumône. Les enfants se moquent de lui en chantant la chanson du mendiant.

Chœur d'enfants :

Et moi j'y vas mon train
En roulant ma misère
Et moi j'y vas mon train
En mendiant mon pain

J'ai marché sur les routes
Couché dedans les bois
Et pour casser la croûte
J'ai volé bien des fois

Et moi j'y vas mon train
En roulant ma misère
Et moi j'y vas mon train
En mendiant mon pain

Je n'ai qu'une chemise
Pour toute habillement
Je lui fais la lessive
Une fois tous les ans

Et moi j'y vas mon train
En roulant ma misère
Et moi j'y vas mon train
En mendiant mon pain

Là encore les mendiants se font mal recevoir par les clients du cabaret.

1^{er} client : - Sauve-toi paresseux, et toi la vieille, vas plus loin. Ne gâchez pas le plaisir du moment présent.

2^{ème} client : □ On n'a que faire de vous voir sales et en guenilles.

3^{ème} client : - On n'a pas envie de supporter votre puanteur.

4^{ème} client : - Nous ce qu'on veut, c'est des jolies filles.

1^{er} client : - Leur minois enflamme nos cœurs.

2^{ème} client : - On ne veut pas entendre vos gémissements,

Refrain : Sauve-toi paresseux, et toi la vieille vas plus loin.

3^{ème} client : - Permettez donc aux bons hommes, durs au labeur, le juste réconfort d'un verre de bon vin.

4^{ème} client : - celui qu'on boit à une bonne table en agréable compagnie.

1^{er} client : □ Votre vue nous importune, allez mendier ailleurs.

2^{ème} client : - Dans la vallée d'autres lieux vous attendent.

3^{ème} client : - Là où des chanoines ont de belles prébendes.

4^{ème} client : - Ils entendront peut être vos plaintes.

Refrain : Sauve-toi paresseux, et toi la vieille vas plus loin !

1^{er} client : -Aux pauvres la paresse, aux riches la peine de s'être échiné à nettoyer la terre.

2^{ème} client : - Et un jour par semaine nous buvons à tasse pleine le bon vin.

3^{ème} client : - Celui que nous verse sans mesure la belle Lison.

4^{ème} client : - A nous rires, chansons, et bonheur.

3^{ème} et 4^{ème} clients : -Le vin blanc fait oublier le dur labeur.

1^{er} et 2^{ème} clients : -Tant pis si après nous marchons à reculons.

Refrain : Sauve-toi paresseux, et toi la vieille vas plus loin !

Pendant qu'ils rient et bousculent les mendiants, le cabaretier, appelé par Lison, s'est approché et essaie de relever les capuchons qui cachent leur visage.

Le cabaretier : - Qui se cache sous la capuche rapiécée, je n'aime pas parler à qui je ne vois pas les yeux. Montre ton nez, l'insolent qui importune mes clients, et toi, la vieille, montre ton visage ou bien quitte les lieux ! Dans tous les cas, laissez mes amis boire tout leur content. Vous n'avez pas le goût pour l'ouvrage, vous préférez passer votre temps à quémander quelque argent. Sans vergogne et sans pudeur vous nous imposez l'image de vos malheurs. Vous importunez les braves gens ! Déguerpissez avant que je me fâche!

La mendiante (Ayma Riondet qui n'a pas été encore reconnue) se redresse et invective le cabaretier et ses clients.

Ayma Riondet : - Ah ! Que voici de braves gens ! Et qu'ils sont bien défendus par celui qui leur soutire de l'argent en leur vendant de la piquette au lieu de bon vin blanc. J'ai entendu parler de toi, le cabaretier. Prends garde à la revirée du destin. Ce que tu as aujourd'hui, demain tu ne l'auras peut-être plus ! Crois-en ma triste existence. La fureur des braves gens, je l'ai connue.

Le cabaretier s'approche et entame un dialogue avec la mendiante.

Le cabaretier : - Il me semble que je te reconnais, ta voix ne m'est pas étrangère.

Ayma : - Tu te trompes cabaretier, je ne suis jamais venue ici.

Le cabaretier : - Ton fils ne s'appellerait-il pas Joseph ? Et toi...

Ayma : - Joseph, ma foi oui, comme beaucoup d'enfants de la Savoie.

Le cabaretier : - Joseph certes, mais pas n'importe quel Joseph, pardi...

Ayma : - Je te dis que nous venons de loin et nous ne sommes là que depuis hier.

Le cabaretier : - Je ne crois pas t'avoir vue dans les parages.

Ayma : - C'est que je me suis arrêtée dans un village.

Le cabaretier : - Et tu y connaissais quelqu'un, comme par hasard ?

Ayma : - Et si je te dis que j'ai une mienne cousine au Villard.

Le cabaretier : - A qui veux-tu le faire croire ! Tu m'as dit que tu venais de loin.

Ayma : - Cela n'empêche pas que je ne connaisse personne à Samoëns.

Le cabaretier : - Je crois que je t'ai reconnue. Tu es une sacrée raisonneuse.

Ayma : - Si je te répète que tu te trompes, tu me traiteras de menteuse.

Le cabaretier : - Montre un peu ta figure si tu dis la vérité !

Le cabaretier tente de relever le capuchon de la femme, son fils fait un geste pour l'en empêcher. Ce faisant il découvre son bras. Le cabaretier le prend par le poignet et le montre à tous.

Le cabaretier : Voyez un peu ce bras couvert de poil. C'est Joseph le pelu. Un enfant du diable, celui qu'Ayma Riondet a eu avec le cornu. Je vous disais bien que je l'avais reconnue.. Et dire qu'elle avait le toupet de nous demander pitié. Ayma Riondet la sorcière qui nous a apporté le malheur. Comment oses-tu te présenter à nous après tout le mal que tu nous as fait ! Tu as réussi à revenir ici après ton jugement, pourtant tu étais condamnée au bannissement !

Les clients du cabaret rejoints par des clients du marché accusent Ayma et son fils. Tous menacent Ayma Riondet et son fils Joseph. Cuex-ci cherchent à quitter la place.

Le 1^{er} client :- Ayma la sorcière, la malvenante, tu ne respectais aucune fête. A la Toussaint et à Noël, de Pâques à la Pentecôte, du pré au moulin toujours travaillante, sans entendre la messe, ni dire tes patenôt'.

Le 2^{ème} client :- Avoue que ce qui t'enchante, c'est, le soir, dans les grandes lueurs maléfiques, faire la synagogue et faire des danses terrifiques avec le diable en personne.

Le cabaretier :- Sans vergogne, à Satan au sabbat tu te donnes.

Tous les clients :- Sans vergogne, à Satan au sabbat tu te donnes.

Un groupe de femmes les rejoint et ajoute de nouvelles accusations.

Josepha du Plan : - Quand tu m'as vue à Pâques, j'étais grosse de Claude-Jacques, tu m'as dit que tu me ferais avoir un avorton. Et dès qu'il a été en âge de jouer avec les totos, il n'a connu que la maladie.

Tous :- Sans vergogne, à Satan au sabbat tu te donnes.

Des paysans rejoignent l'assemblée accusatrice qui enserre de plus en plus étroitement Ayma et son fils. Ceux-ci lancent des regards apeurés de tous côtés, cherchant le moyen de fuir.

1^{er} paysan :- Te voici Ayma Riondet, qui dérobe tout ce que tu peux à tes voisins en faisant manger leur herbage par tes bêtes.

2^{ème} paysan :- Et en plus, on te donnait toujours quelque chose car on savait que tu faisais commerce avec le malin. Sinon on craignait l'effet de quelque maléfice.

Le paysan Rouge : - Et ma vache, qui par malencontreuse errance est venue brouter sur ton pré un part de sa pitance, trois jours après, elle est crevée d'une enflure de la panse.

Le paysan Guillot : - Sans compter qu'on a entendu des choses étranges du côté de chez toi, comme s'il y avait une meute de loup sous ton toit.

Des hurlements qui traversaient les bois....

Je les entendais de chez moi.

Tous :- Sans vergogne, à Satan au sabbat tu te donnes.

Scène 4 : la fuite d'Ayma et l'arrivée du châtelain.

Le groupe devient plus compact, les mendiants reculent, se retournent et se mettent à courir. Ils renversent l'étal du taillandier dans un fracas de cuivre, sous les imprécations du forain.

En quelques secondes les fuyards qui connaissent bien Samoëns ont disparu en passant par une ruelle. Le silence succède à l'agitation. De l'église proviennent les échos d'une cérémonie religieuse à laquelle participent le châtelain Bardy et les notables de Samoëns. L'office se termine par une procession solennelle menée par les clercs suivis par les notables. Quand le cortège se disperse le châtelain doit faire face à la colère du groupe de Septimontains menés par le cabaretier.

Le cabaretier : - La sorcière, la sorcière, elle est revenue, la sorcière, avec son rejeton. Qu'est-ce qu'elle cache dans son baluchon ? Des remèdes à sa manière. Seigneur Bardy, il faut agir vite ! Si vous n'arrêtez pas la sorcière, Samoëns endurera de nouvelles calamités.

Bardy : - Cabaretier, reprenez-vous, et calmez ceux qui vous accompagnent, sinon j'appelle mes gardes, qu'ils vous fassent entendre raison. Je ne tolère pas que l'agitation désorganise la vie du bourg. Maîtrisez-vous et faites-moi connaître la cause de l'émotion qui perturbe la plus belle foire de la saison.

Le cabaretier : - Ayma Riondet et son fils Joseph qui ont été condamnés au bannissement par le Sénat de Savoie à Chambéry.

Bardy : - Je sais tout cela. Je vous dirai derechef qu'ils ont dérogés à leur jugement, je le tiens du seigneur de Cusy.

Le cabaretier : - Cusy, j'en connais pas. Mais tous les hommes et femmes présents ici l'ont vue de leurs yeux et sont prêts à en jurer sur leurs aïeux. Ayma Riondet est en ce lieu.

Bardy : - Fariboles et billevesées ! Tavernier, de votre vin vous avez abusé !

Le cabaretier : - Nenni, Seigneur châtelain, à part une bolée, je n'ai rien bu ce matin. Mes amis ne me contrediront pas.

Bardy : - Pardi, des amis c'est fait pour ça. Enfin me direz-vous la cause de ce tracas !

Le châtelain est contrarié. Il a d'autres projets et ne prend pas au sérieux l'histoire du cabaretier. La foule s'impatiente devant le peu d'intérêt manifesté par le seigneur Bardy.

1^{ère} femme : - C'est l'Ayma, la sorcière qui est à nouveau là, déguisée en vieille mendiante. Avec elle, il y a Joseph le pelu, tout autant qu'elle malvenu.

2^{ème} femme : - Deux ans que le jugement a été rendu, les vaches sont bien allantes. On ne veut plus qu'elles tombent toute tremblantes et qu'elles ne puissent rentrer au chalet à cause d'un tour de la sorcière.

Franse Guillot : - Les femmes n'avaient plus peur de ses colères. Maintenant elles vont craindre de voir leur enfant tout enflé par la tête et l'estomac comme le mien, quand je me suis fâchée avec elle.

Antoinette : - Si on lui tient tête, elle se venge sur les enfants. Tout le monde se rappelle mon fils devenu enragé, rampant comme une bête, battant toute la maisonnée, et contre les murs se tapant la tête.

Le cabaretier : - Le tracas c'est Ayma. Seigneur Bardy, attrapez-la !

Tous : - Seigneur Bardy, attrapez-la !

Le châtelain n'aime pas être pris en défaut d'autorité. De plus il est mécontent de n'avoir pas été au courant de la présence d'Ayma sur le territoire dont il a la charge. Il fait appeler le sergent Duboin et ses hommes d'armes. Il monte sur un étal, improvise un discours et organise la cavalcade sous les hourras de la population.

Bardy : Peuple des Sept monts, hommes et femmes du bourg et des villages, n'ayez point d'appréhension et rassemblez votre courage ! Il y a quelques jours je savais la Riondet de

retour. On l'annonçait à Cusy, c'était donc loin d'ici. Or les saisons désormais clémentes ont rendu les autorités insouciantes.

Inutile de m'accuser d'incurie, je n'ai pas agi avec étourderie. Que pouvais-je faire contre une sorcière et ses tours ? Une prière à l'envers, la voici de retour. Là s'arrête son impudence. Elle ne bravera pas davantage mon autorité.

Mon devoir est de libérer le territoire des envoûtements de cette femme et de son rejeton malfaisant. Je vais mettre fin à ses sortilèges et à ses charmes sataniques.

Le temps presse, nous allons commencer la chasse à la sorcière.

Hommes de Samoëns, soyez prêts pour la battue ! Rejoignez Duboin et ses compagnons.

Quand vous serez partis, je ferai prévenir les gendarmes de Chambéry. Ils viendront chercher Ayma la sorcière. Que la cavalcade commence !

Tous : - Vive le seigneur Bardy ! Que la cavalcade commence !

ACTE 2 DANS LES GRANDS BOIS

Scène 1 : fin de journée dans les Grands Bois.

Fin de la journée, il commence à faire sombre dans les Grands Bois. Ayma et Joseph sont exténués. Ils ont fait de nombreux détours pour échapper aux hommes de Bardy.

Ayma : - Mon fils, ne reste pas à la traîne, il faut leur échapper !

Joseph : - Mère, ne vois-tu pas que c'est impossible ? Ne vois-tu pas le nuage de poussière qu'ils lèvent à leur passage ?

Ayma : - Mon fils, c'est un banc de brouillard.

Joseph : - Ma mère, ma mère, et n'entends-tu pas la rumeur de leur voix et les fers des chevaux qui martèlent le sol

Ayma : - Sois calme, reste calme, mon enfant ! C'est le bruit de l'eau qui cascade entre les rochers.

Joseph : - Ma mère, ma mère, ne vois-tu pas là-bas les soldats de Bardy qui s'approchent dans ce lieu sombre ?

Ayma : - Mon fils, mon fils, je vois bien que ce sont de vieux aulnes dénudés et gris.

Ayma se rend compte que son fils est épuisé. Elle décide de s'arrêter au bord du Clévieu pour reprendre des forces.

Ayma : - Joseph, la fatigue te fait divaguer. Tu vois des choses qui n'existent pas. Les hommes de Bardy sont trop lourdement armés pour nous suivre dans les chemins de chèvres que nous avons empruntés.

Joseph : - Mère, je n'en peux plus. Arrêtons-nous et attendons les hommes du seigneur. Il faut nous rendre et expliquer que les accusations ne sont que des rumeurs.

Ayma : - Mon Zozet, que me dis-tu là ! Tu déparles comme un vieux qui perd l'esprit. As-tu déjà oublié le procès et toutes les souffrances endurées ? Ta chair en est à jamais marquée. Si tu ne peux plus courir comme les jeunes de ton âge, tu le dois à Bardy, celui qui nous a livrés au juge de Chambéry.

Joseph : - Mère, il faut dire à nouveau la vérité aux gens de Samoëns. Avec le temps le faux s'est effacé.

Ayma : - Le faux s'est effacé ! Souviens-toi comme nous avons été accueillis ce matin ! Crois-tu qu'on nous laissera parler.

Joseph : - C'était jour de marché. Les hommes qui étaient au cabaret se sont énervés, parce qu'ils avaient bu, les femmes qui nous ont accusées, elles ont toujours eu la langue bien pendue. Pourtant je suis sûr qu'à Samoëns certains sont prêts à nous défendre.

Ayma : - Mon fils, la jeunesse te rend bien tendre. Je crains que ceux qui nous croient innocents n'aient pas la force de se faire entendre. Quant à moi, jamais je n'aurai le courage de revivre les moments terribles de Chambéry, avec les interrogatoires qui ne cessaient jamais.

Scène 2 : La Vouivre et les Fées

Dans la pénombre du sous- bois, des silhouettes se faufilent, entourent la mère et Joseph. Elles compatissent à leur peine. Un être longiligne, une escarboucle au milieu du front, s'approche davantage et dévisage le jeune garçon.

La Vouivre : Joseph, je n'ai rien à craindre de toi.

Tu ne fais pas partie du groupe de galopins
Qui n'avaient en tête qu'une seule idée,
Voler le collier de perle que je posais à côté de moi
Lorsque j'allais boire aux sources des Fontaines.
Tu n'es pas celui qui s'était caché dans un tonneau
Tout bardé de pointes acérées.
Il a attendu que je m'approche de l'eau.
Comme je buvais, il a pris mon collier de reine.
Je me suis enroulée autour du tonneau du gredin,
L'empêchant d'en sortir jusqu'à ce qu'il me rende mon bien.
Depuis ce jour-là, je suis comme toi, mon garçon,
Je suis bannie des lieux que j'aime.
Mais je rêve d'y revenir quand même.
Ta mère et toi, vous m'avez donnée une leçon
En osant braver les lois pour revenir au pays
Que vous aimez tant que vous y risquez votre vie.
Je veux vous protéger de la colère de vos poursuivants.
Tout d'abord, je vais vous trouver un abri,
Vous y resterez jusqu'à la fin de leur mécontentement.

Ayma et Joseph sont fascinés par la Vouivre si bien qu'ils ne font pas attention aux autres êtres qui s'approchent en chuchotant une chanson. Ce sont de femmes de petite taille. Comme chaque soir elles s'approchent de la rivière pour faire la lessive.

Les fées :

Les fées légères
Vont à la rivière
Où coule l'onde bleue
Où roulent les cailloux.
Entendez-vous
Leur chant si doux ?
Fermez les yeux,
Ou regardez les cieux,
On ne doit pas les voir.
Quand tombe le soir,
Aujourd'hui comme hier,

Les fées légères
Vont à la rivière.

La Vouivre :

« Filles du vent et de la terre, venez me rejoindre. Maintenant, regardez le rocher.
Il y a là une mère et son fils qui sont au désespoir. Les reconnaissez-vous, c'est Ayma
Riondet et Joseph, ceux qui vivaient aux Vallons, seuls et sans rien demander à
personne depuis la mort de Claude Mogenet. On leur a fait bien des misères. Ils ont été
chassés du pays. Mais ils sont revenus et la folie de méchantes gens continue de les
poursuivre. Si nous ne faisons rien, les hommes de Bardy les attraperont. »

Les fées :

« La Vouivre, qu'attends- tu des filles du vent et de la terre ?
Nous connaissons la dureté des humains, mais que faire
Pour aider Ayma et Joseph. Nous les aimons tous les deux,
Car jamais ils n'ont oublié notre bol de lait du matin.
Savoir qu'on leur veut du mal nous cause du chagrin.
Nous les filles du vent et de la terre, nous ferons ce que tu veux. »

La Vouivre :

« Quand les humains risquent de vous surprendre, comment faites vous pour rejoindre
les barmes où vous vivez ? »

Les fées :

Chut ! Chut ! Chut !
On ne peut pas le dire,
Sinon gare à la chute,
Mais ce qu'on fait.
Personne ne peut le défaire.
Il faut taire le secret.
Chut ! Chut ! chut !
On ne peut pas le dire
Sinon gare à la chute !

La Vouivre est agacée par le babillage des fées.

La Vouivre :

« Tant pis pour le risque de chute ! Allons droit au but. Mais voici que je parle comme
ces fées follettes, alors qu'il faut sauver Ayma et Joseph »

Les Fées :

« Nous ne sommes pas follettes,
Même si notre esprit,
Comme les feuilles
Dans le vent, volète.
Cependant la Vouivre,
Tu as raison et nous t'écoutons.
Pour qu'Ayma puisse vivre
Tranquille avec son garçon
Nous les transporterons à notre façon.
Tourne ton escarboucle, la Vouivre,
Afin qu'ils soient éblouis.

Sans savoir comment
Ils seront sur les éboulis
En haut du versant.
Nous traiteras-tu encore de follettes
Même si notre esprit,
Comme les feuilles,
Dans le vent volète ?

Le temps que les fées finissent leur phrase, Ayma et Joseph se retrouvent dans un abri de berger aménagé sous un gros rocher de la combe de Barme.

Scène 3 : la nuit dans la combe de Barme

Ayma et Joseph s'installent pour se reposer sur un lit d'herbe sèche mais Joseph ne peut trouver le sommeil tandis qu'Ayma reste à l'écoute des bruits de la nuit.

Joseph : - Mère, ne pensez-vous pas que les choses vont bien tourner pour nous ? Peut-être qu'on va nous écouter ?

Ayma : - Pauvre Joseph, qui nous croira quand on racontera ce qui vient de nous arriver ? On m'accusera à nouveau de mauvaise magie. On dira que j'ai usé de la physique et tout recommencera.

Joseph : - Pourquoi certaines gens du pays nous en veulent-ils ? Nous ne leur avons rien fait.

Ayma : - Depuis que Claude Mogenet n'est plus de ce monde, il y a des hommes de Samoëns n'ont pas admis que je me débrouille seule. Quant aux femmes, elles ont été jalouses que je m'en tire sans l'aide des unes ou des autres.

Joseph : - On ne dérangeait personne à vivre sans rien demander.

Ayma : - Faut croire que si, d'autant qu'il fallait que je travaille deux fois plus, sans respecter les règles des curés. Il fallait bien que je m'occupe de mon blé le dimanche ! Le reste de la semaine j'avais assez à faire.

Joseph : - C'est pas tout le monde qui disait ça.

Ayma : - C'était ceux qui parlaient le plus fort, ceux qui avaient l'oreille du châtelain.

Joseph : - Et les compagnons de travail de mon père pourquoi ne nous aident-ils pas ?

Ayma : - Ils n'ont pas été contents que je ne les prenne pas dans mon lit. Une femme seule pardi c'est une femme facile. Si elle dit non, c'est une femme qui a des choses à cacher.

Joseph : - Pourtant Dieu nous a donné raison.

Elle se tait soudain, assaillie par l'afflux des mauvais souvenirs

Scène 4 : Ayma revit son procès

Les images de son emprisonnement lui reviennent en mémoire. Elle entend à nouveau la voix de ceux qui l'interrogent, la plume du greffier qui enregistre les questions et les réponses.

Le juge : - Le procès est fait à la demande de noble Bardy, châtelain de Samoëns, Contre Ayma Riondet, fille de Riondet des Vallons, veuve de Mogenet Claude, et de son fils Mogenet Joseph, du mandement de Samoëns, tous deux accusés. L'an de notre seigneur courant mille six cent et quatre vingt deux, le dix neuvième du mois de décembre, ont été personnellement cités à comparaître la susnommée Ayma Riondet, veuve de Mogenet Claude,

des Vallons, et son fils Joseph Mogenet, du mandement de Samoëns, par ledit noble châtelain Bardy de Samoëns. Ladite Ayma Riondet est ensuite sommée par son serment, fait sur les saints évangiles de Dieu, de dire la vérité, la peine de soixante sols lui sera imposée si on constate le contraire de ses réponses. Elle est premièrement interrogée si elle sait la cause de sa détention.

Ayma : -Non !

Le juge : - Femme Riondet, sais-tu par où dire ou autrement s'il n'y a personne dans le mandement de Samoëns qui use de mauvais art ou d'hérésie ?

Ayma : - Non ! Je n'en ai jamais rencontré

Le juge : - Femme Riondet, reconnais-tu que le témoin François Dur a dit le vrai lorsqu'il a déclaré que tu avais une relation incestueuse avec ton fils ?

Ayma : - Non ! Comment peut-il raconter pareille horreur !

Le juge : - Tu ne peux nier le vrai puisque le témoin n'était pas seul. Il était accompagné du sergent Duboin, qui venait vous arrêter pour vous mener ici. Ils vous ont trouvés, les deux, toi-même et Joseph, ton fils, couchés dans le lit, tous deux sans chemise ni autre habillement, et tout nus.

Ayma : - Ce n'est que menterie, invention. François Dur ne m'aime pas. Il ne m'aime pas depuis le jour où je lui ai interdit d'entrer chez moi, et qu'il a mangé dans un coin du verger.

Le juge : -Tu avais peut-être quelque chose à cacher, et le diable t'a soufflé de l'envoyer manger loin de ta maison. Aujourd'hui encore le malin te souffle un mensonge.

Ayma : - Si je peux avouer que je ne suis pas une bonne chrétienne assidue à la messe de tous les dimanches, je respecte les lois des hommes et de Dieu en ce qui concerne la famille.

Jamais je ne me suis trouvée dans un lit avec mon fils pour faire ce que vous dites.

Le juge : - Femme Riondet, inutile de nier davantage. Il est connu de tous la chose suivante, à savoir que les sorcières peuvent connaître charnellement le démon, qui peut bien avoir pris l'apparence du fils pour narguer la justice et causer du scandale.

Ayma : - Je ne veux pas qu'on dise que le démon m'a abusée.

Le juge : - Même si tu ne veux pas reconnaître l'accusation d'inceste, nous devons avancer dans le procès et en venir à l'accusation première, celle de l'enfant que tu as mangé

Ayma : - Je n'ai jamais mangé d'enfant !

Le juge : - Ne vous parjurez pas. Vous avez prêté serment sur la bible et les témoins sont dignes de foi. Le vingt du moi de janvier de cette année, François Burnier, chirurgien, a trouvé, dedans votre poêle, cachées dessous une couche de paille, deux grandes pièces de côtes toutes attachées les unes aux autres et la chair rongée et mangée depuis peu.

Ayma : - Le jour que vous dites, Burnier a dit qu'il ne savait pas si c'était un animal ou un enfant. Et moi j'affirme que c'était les os d'un animal qu'on avait pris dans la montagne. Quand je suis revenue de Chambéry, avec mon fils, on n'avait plus rien à manger, vu qu'on nous avait gardés en prison. On s'est débrouillé...

Le juge : - François Burnier est un homme de l'art. Il a pris le temps de réfléchir. Son jugement sans équivoque. Les ossements retrouvés dans ton poêle sont ceux d'un enfant entre huit et dix ans. Inutile de nier davantage.

Ayma : - Je ne puis laisser dire un tel mensonge. Je jure sur les saints évangiles que je suis incapable de commettre un crime aussi horrible.

Le juge :- En jurant à tort et à travers, femme Riondet tu risques de perdre ton âme. A moins que ce ne soit déjà fait.

Ayma : - M'écouterait-on enfin ? Entendra-t-on la vérité que je n'arrête pas de crier ? Qui peut croire qu'une femme, qu'une mère mange un enfant, même si ce n'est pas le sien.

Le juge : - La science ne ment pas. Qui pourrait avoir confiance dans les paroles d'une femme mal croyante alors qu'un honnête chirurgien a longuement étudié la cause. Rien ne peut contredire son avis.

Ayma : - Dieu sait que je ne mens pas.

Le juge : - Il n'y a qu'un seul moyen de le prouver. Femme, es-tu prête à l'employer ?

Ayma : - Si cela peut établir la vérité !

Le juge : - Ayma Riondet, j'accède à votre demande. Puisque je n'entrevois pas d'autre moyen de savoir qui de vous ou du chirurgien dit le vrai, je décide que Dieu tranchera. Demain, à l'aurore, votre fils et vous-même serez soumis à la question.

Ayma qui revit intensément la scène s'effondre en pleurant. Son fils tente de la consoler.

Joseph : - Mère, oubliez les tourments de la question. Dieu nous a donné raison.

Ayma : - Les hommes ont continué à douter et les juges nous ont condamnés.

L'évocation du jugement plonge Ayma dans un profond abattement Elle se souvient de la décision du juge

Le juge : « Il y a pourtant de puissants indices contre eux. Pour réparation des excès par eux commis, ils seront remis entre les mains de l'exécuteur de haute justice, pour être conduits par les carrefours de la présente ville, avec un fagot de bois au corps, pour être battus et fustigés jusqu'à effusion de sang, et qu'en outre ils demeureront bannis des états de son Altesse Royale à perpétuité »

Suite de la nuit à la Combe de Barne. Alors qu'elle revoit la scène de son humiliante sortie de Chambéry, Ayma est tirée de son silence par Joseph

Joseph : - Si les gens du châtelain nous reprennent, qu'est-ce qui se passera ?

Ayma : - Tout recommencera, la prison, les interrogatoires, le juge...

Joseph : - La question aussi ?

Ayma : - La question... Non, jamais. Impossible de revivre dans les cachots, dans la crainte de la question. Rappelle-toi l'horreur de ses jours sans fin, remplis de frayeur. Je préfère mourir.

Joseph : - Peut-être qu'on pourra continuer de vivre si on s'enfuit loin d'ici.

Ayma : - Je crois bien que c'est la seule possibilité qui nous reste. Pour vivre en paix, il faudra nous arracher à notre pays.

Ayma et Joseph s'endorment. Alors que le ciel commence à prendre la couleur de l'aube, ils sont réveillés par un cri plaintif.

Joseph : - Mère, êtes-vous réveillée ? Avez-vous entendu ?

Ayma : - Joseph, n'aie pas peur je suis là.

Joseph : - Je n'ai pas peur, je voudrais savoir qui crie dans la nuit. Cela ressemble à une plainte.

Ayma : - Hélas Joseph, tu as bien entendu. La plainte dont tu parles, c'est le chant de l'oiseau qui annonce les mauvaises nouvelles.

Joseph : - C'est peut-être quelqu'un qui est perdu dans la montagne et qu'il faut secourir.

Ayma : - Non mon fils c'est le chant de l'Izé. Ceux qui l'entendent vont mourir. Je suis sûre que, dans peu de temps, nous allons entendre arriver les hommes d'armes du châtelain.

Scène 5 : la poursuite dans la montagne

Ayma et Joseph se sont enfuis dans la montagne cherchant à revenir vers les Allamands pour gagner le col de la Golèse et le col de Cou. Ils doivent franchir des passages escarpés. Les hommes de Bardy menés par le sergent Duboin, sont plus frais et se rapprochent peu à peu.

Sergent Duboin : - Ayma Riondet, au nom du seigneur Bardy, rends-toi !

Ayma continue de progresser sans répondre. Derrière elle, Joseph progresse facilement malgré sa jambe estropiée. Les soldats tentent à leur tour de la convaincre de se rendre.

Premier soldat : - Ayma, arrête-toi ! Tu ne pourras pas nous échapper. Inutile d'aller plus loin.

Second soldat : - Le passage est difficile. Ne risque pas ta vie.

Premier soldat : - De toute manière, même si tu passes, on te rattrapera.

Second soldat : - Ne risque pas la vie de ton fils non plus !

Sergent Duboin : - Si tu te rends de ton plein gré, le seigneur Bardy sera plus clément. ;

Second soldat : - Ne vas pas plus loin, pour l'amour de Dieu. Si le pied te manque, tu dérocheras et tu ne t'en relèveras pas.

Sergent Duboin : - Le seigneur Bardy nous a recommandés de te ramener vivante.

Ayma : « Vivante ! Pourquoi le châtelain me veut-il vivante ? Pour me livrer aux gendarmes du Sénat de Chambéry. Et eux, que feront-ils ? Ils me lieront les mains, me feront monter dans une charrette et m'emmèneront jusqu'à la ville. Dans les villages et dans les bourgs, on me montrera aux habitants. On dira : « Voilà la sorcière ! ». C'est pour cela que vous voulez me prendre vivante. Qu'est-ce qui m'attend ensuite ? Le cachot et le juge qui me répétera sans cesse : « Ayma Riondet, avoue que tu es une sorcière. » Pourquoi voulez-vous que je sois en vie si le juge ne veut pas accepter la vérité, s'il ne veut voir en moi qu'une femme qui a pactisé avec le diable ? S'il ne veut pas entendre que je suis innocente ! »

Ayma s'arrête un instant, reprend son souffle.

Ayma : « Vivante ! Pour endurer la question et avoir peur de mourir à force de souffrance ! Vivante ! Pour être jugée, être condamnée et subir une peine infamante ! Etre vivante et savoir qu'on me croit sorcière. Pourquoi être vivante si je ne peux pas retourner chez moi, vivre avec mon fils, cultiver mon jardin et mes champs, conduire les vaches au pré et voir naître les veaux. Mais pourquoi vivre, si l'on me croit toujours coupable, si l'on se détourne de moi, si chaque jour on m'insulte. Et mon fils, comment pourra-t-il vivre ? Si je ne peux pas me débarrasser de l'accusation de sorcellerie, la réputation de ma famille en portera la tache, et ses descendants auront à en subir la honte. A quoi bon être en vie si personne ne veut entendre que je suis innocente ! »

La voix résonne dans la montagne. Quand l'écho s'affaiblit, Ayma reprend la parole.

Ayma : « Malgré tout, je vais poursuivre mon existence, ailleurs, loin de la rumeur. Je vivrai pour Joseph, dans une autre vallée, dans un autre pays, loin de ceux qui me reprochent de ne pas vivre comme eux. Je vivrai et j'apprendrai à mon fils le bonheur de la liberté, à l'abri des regards des jaloux et des envieux, qui pensent qu'il suffit d'aller à la messe pour être pieux. Mais Dieu me donnera la force de continuer car il sait que je suis innocente.

Elle se tait. Elle reprend sa course.

Le sergent Duboin : - Moi, on m'a dit de te ramener vivante, je ferai ce qu'on m'a ordonné de faire. C'est pas à moi de dire si tu es une sorcière ou pas.

Second soldat : - Fais demi-tour, rejoins ton fils et descends vers nous.

Elle continue. Elle court avec assurance dans la montagne.

Second soldat : - Ayma a toujours eu le pied sûr !

Le sergent Duboin : - Arrêtez de discuter et poursuivez-là. Il faut la ramener au château de la Tour avant que les gendarmes de Chambéry arrivent.

Premier soldat : - On va te rejoindre, l'Ayma. On n'est déjà pas loin de son fils.

Inquiète pour Joseph, elle se retourne.

Second soldat : - Ô mon Dieu, elle est tombée !

ACTE 3 DEVANT LE CHÂTEAU DE LA TOUR

Scène 1 Scène de foule

Bardy reçoit un groupe de Septimontains venant plaider la cause d'Ayma, alors qu'il est préoccupé par le résultat de l'action menée par ses gardes et qu'on lui a annoncé l'arrivée imminente des gendarmes de Chambéry. Il s'adresse tout d'abord à un serviteur.

Bardy : - Qu'est-ce que font tous ces gens devant ma maison ? Qui les a laissés entrer dans la cour.

Le serviteur : - Des parents, des voisins d'Ayma Riondet, qui veulent vous parler.

Bardy : - Son procès est fait, que veulent-ils ajouter ?

Le serviteur manifeste son ignorance. Bardy est agacé.

Bardy : - Qu'ils approchent. Je vais les entendre.

Le groupe hésite puis une femme se détache et prend la parole.

Première femme : - Seigneur Bardy, je suis une voisine d'Ayma. On se fréquentait pas beaucoup, vu qu'elle vivait à l'écart, mais je peux vous assurer qu'elle était courageuse.

Les autres s'enhardissent et prennent à leur tour la parole.

Premier homme : - Moi aussi, j'habite pas loin de chez elle. Je l'ai vu beaucoup travailler. Toujours toute seule. Elle disait qu'elle ne demandait jamais qu'on lui prête la main, car elle ne pourrait pas rendre.

Deuxième femme : - Depuis la mort de Claude Mogenet son époux, elle a pas eu la vie facile et son caractère s'est pas arrangé.

Deuxième homme : - Et bien, moi je voudrais dire que je comprends pas pourquoi on a demandé au chirurgien de regarder les os dans le poêle et pas à l'artiste vétérinaire.

Premier homme : - C'est vrai ça. Lui aussi aurait pu dire si c'était des os de bêtes ou pas.

Première femme : - Il aurait peut-être mis moins de temps que le chirurgien Burnier pour rendre son avis.

Deuxième homme : - Moi, quand j'ai mal à quelque part, que je me suis démis le bras ou le genou, c'est le vétérinaire qui me rhabille.

Deuxième femme : - T'as bien raison. Si tu allais voir le chirurgien, il te ferait attendre six mois avant de savoir quel os il doit te remettre.

Tous se mettent à rire, ce qui fait retomber la tension, sauf le seigneur, de plus en plus impatient de voir l'affaire se terminer.

Bardy : - Vos affaires d'os démis n'ont rien à voir avec l'affaire Riondet.

Premier homme : - Seigneur Bardy, si je peux me permettre, ça a à voir. Ayma a été questionné sévèrement, et son fils aussi, parce que le chirurgien a changé d'avis.

Première femme : - Un coup c'était une carcasse d'animal, l'autre c'était des côtes d'un gamin.

Premier homme : - Entre temps que s'est-il passé ?

Bardy : - Je ne connais pas le déroulement de l'enquête. Et si je le connaissais, je ne vous en dirais rien. Par contre ce dont je suis sûr c'est le chirurgien et le vétérinaire sont tous deux d'honnêtes gens.

Le premier homme : - Pourtant l'avis de Burnier a pesé sur la décision du juge.

La première femme : - Notre Ayma ne méritait pas tous ses malheurs.

Bardy : - Il est temps, Marie Des Plans, de te manifester pour défendre ta cousine.

La première femme : - C'était pas facile de parler à tous ces juges de Chambéry. Déjà que vous voir vous, on est tout émotionné.

La deuxième femme : - Ayma n'est pas ma cousine, mais je peux vous dire que je regrette de ne pas avoir eu le courage de venir vous dire que le François Dur n'aimait l'Ayma. Elle l'avait repoussée. Il voulait lui faire payer.

Bardy : - Qui te l'a dit ? Ayma ? Comment le sais-tu ?

La deuxième femme : - Personne me l'a dit ? Mais on était plusieurs à le penser ?

Bardy : - Autrement dit, tu n'as pas de preuves.

Le deuxième homme : - On n'en a pas vraiment plus pour les accusations portées contre Ayma.

Bardy : - Vous arrivez trop tard pour défendre la femme Riondet. Elle a été jugée à Chambéry. Nous ne pouvons plus rien pour elle.

Scène 2 : arrivée des gendarmes de Chambéry

Le châtelain a hâte de mettre fin à l'entretien d'autant qu'on entend des bruits de chevaux.

Les gendarmes envoyés par le Sénat de Chambéry font leur entrée dans la cour du château bousculant les « défenseurs » d'Ayma.

Le chef des gendarmes : - Place aux représentants de la loi ! Le Sénat de Chambéry nous envoie quérir une prisonnière. Où se trouve le seigneur Bardy qui doit nous remettre ladite Ayma Riondet ainsi que son fils.

Bardy qui n'a pas l'habitude d'être traité aussi familièrement envoie son serviteur répondre à l'émissaire de Chambéry.

Le serviteur : - Le seigneur Bardy vous fait savoir que le sergent Duboin est chargé de ramener la prisonnière.

Le chef des gendarmes : - La prisonnière n'est-elle pas détenue au château ?

Le serviteur : - Elle s'est ensauvée, hier, jour de marché. Mais le seigneur Bardy a organisé l'expédition qui va permettre de la ramener rapidement. D'ailleurs j'aperçois un de ses hommes qui entre dans la cour.

L'émissaire du sergent Duboin se dirige vers le châtelain Bardy et s'entretient à voix basse avec lui. Pendant ce temps, d'autres habitants de Samoëns se sont approchés de l'entrée du château, attirés par l'agitation qui y règne. Le châtelain s'avance vers eux et prend la parole.

Bardy : « Habitants de Samoëns, voici les nouvelles que vous attendez tous, nouvelles concernant la fuite d'Ayma Riondet. Le sergent Duboin a mené à bien la mission que je lui avais confiée, à savoir retrouver la fugitive au château de Samoëns, afin de la remettre aux mains des autorités de Chambéry. En effet Ayma Riondet a enfreint la loi en ne respectant pas la peine à laquelle l'avait condamnée le tribunal de Chambéry, de ce fait elle doit à nouveau être jugée et condamnée. Pendant sa tentative d'évasion, ladite Ayma Riondet a déroché et s'est gravement blessée. Le sergent Duboin et ses hommes, au risque de leur vie, sont allés la chercher et la ramènent ici même. Ensuite le sergent Duboin escorté par les gendarmes de Chambéry la conduira au tribunal. Son fils, Joseph Mogenet, a lui aussi été rattrapé, sain et sauf, et sera emmené à Chambéry.

Au silence succèdent quelques interrogations sur l'état d'Ayma.

Premier homme : - La sorcière est-elle encore en vie ?

Première femme : - Qu'est-ce qu'elle s'est cassée ? Et son fils, lui, il n'a rien ?

Deuxième homme : - Comment ça s'est passé ? C'est pas les hommes du châtelain qui l'ont poussée ?

Deuxième femme : - Est-ce qu'elle sera encore vivante en arrivant à Chambéry ?

Scène 3 : les adieux d'Ayma Riondet à Samoëns

Un char à échelle garni de foin avance jusque devant la porte du château encadré par les hommes du sergent Duboin qui sont remplacés en silence par les gendarmes de Chambéry. Sur le char est étendue Ayma, gravement blessée. Joseph suit, attaché à un montant du char. Les fées les accompagnent. Elles tentent d'adoucir leur douleur. Elles soutiennent Ayma quand elle s'apprête à parler.

Ayma :

Mon corps est rompu, brisé,
Car je suis tombé des rochers.
Mon cœur l'était depuis longtemps,
Par le poids de l'affreuse accusation.
Pourtant j'aurais aimé avoir le temps
D'accompagner mon gentil garçon
Sur les chemins de l'existence.
Le destin a fait fi
De ma chère espérance.
Malheur à moi
Car j'ai relevé le défi,

Choisissant pour moi
Une vie de souffrance.
Elevant seule mon enfant,
J'ai travaillé courageusement.
Comment m'y prendre pour vivre ?
Alors que les saisons défilaient,
Et que les jours se succédaient,
Je n'avais d'autre choix
Que d'oublier la voie
Que tous ont l'habitude de suivre.
Mais pourquoi suis-je devenue
Au regard des autres, une sorcière ?
J'étais pire qu'une étrangère.
Aujourd'hui,
Mon corps est rompu, brisé,
Car je suis tombée des rochers.
A chaque respiration
Ma vie s'échappe.
Je ne sais si j'aurais la force de dire adieu
Au pays de mes parents de mes aïeux.
Que j'ai aimés les chemins tant de fois parcourus
Entre les Vallons et la place à l'ombre feuillue.
Adieu le tilleul sous lequel j'aimais à m'asseoir
Et avec mes amies attendre la tombée du soir.
Mon corps est rompu, brisé,
Car je suis tombée des rochers.
Je ne sais s'il me restera assez de temps
Pour souhaiter à ceux que j'aimais
De ne connaître jamais
Les rumeurs malveillantes,
Les accusations infâmantes
Qui m'ont conduite là où la mort m'attend.
Il me reste juste le temps
De dire adieu au Criou
Et prendre congé de vous.
Mon corps est rompu, brisé,
Car je suis tombé des rochers.
Mon cœur l'était depuis longtemps.
Dieu est témoin de ce que je fis.
Il a entre ces mains ce qui reste de ma vie.

FIN